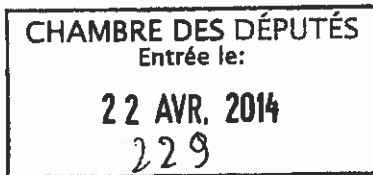




Luxembourg, le 22 avril 2014

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG



Monsieur le Président,

Par la présente nous avons l'honneur de vous informer que conformément aux dispositions de notre Règlement interne nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« Suite au glissement de terre entre Esch-sur-Alzette et Mondercange, le Centre d'éducation différenciée d'Esch-sur-Alzette a dû être fermé. Le fonctionnement de l'éducation différenciée est actuellement assuré dans les locaux de l'école fondamentale de Lallange.

Partant nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

Est-ce que le fonctionnement des ateliers pédagogiques sera assuré pour l'année scolaire 2014-2015? Quelle solution le ministère envisage-t-il pour le Centre d'éducation différenciée en question à court et à moyen terme? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.


Lex DELLES
Député


Eugène BERGER
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 14 mai 2014

Coordination générale

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la
question parlementaire N° 229 des Députés Lex Delles et Eugène Berger**

Selon l'avis d'experts dont je dispose, les infrastructures du centre d'éducation différenciée d'Esch-sur-Alzette n'ont pas été endommagées par le glissement de terrain et restent stables.

Actuellement les services compétents du Ministère du Développement durable et des Infrastructures procèdent à une remise en état de l'accès et des alentours du bâtiment.

Sauf imprévus majeurs, il est fort probable qu'à la rentrée 2014/2015, les cours reprendront au centre d'éducation différenciée.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse